



École Saint-John Perse
Enseignement secondaire privé général et technologique

FICHE D'INSCRIPTION 2018/2019

Je soussigné(e), _____

Mère Père Tuteur/tutrice

Souhaite inscrire mon enfant :

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Lieu de naissance _____

En classe de _____

LV1 _____ LV2 _____

Comment avez-vous connu l'établissement ? _____

Etablissement et classe l'an dernier ? _____

Père : Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. fixe _____ Tél. prof. _____

Tél. portable _____ E-mail _____

Mère : Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. fixe _____ Tél. prof. _____

Tél. portable _____ E-mail _____

Adresse élève _____

Tél élève _____

Ci-joint, un chèque d'inscription de 700€ N° _____

Date : / /

Signature :



École Saint-John Perse
Enseignement secondaire privé général et technologique

AUTORISATION RELATIVE AU DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e) (nom, prénom) _____

Elève majeur / Père / Mère : barrer la mention inutile

Nom : _____ Prénom : _____ Âge : _____

- autorise l'équipe d'encadrement de l'école à prendre des photos ou à filmer mon enfant dans le cadre des activités de l'école (cours, voyages scolaires, sorties scolaires, etc.) ;

OUI NON

- autorise à diffuser les photos sur le site Internet de l'établissement ou la page facebook de l'établissement uniquement et donne mon accord pour des divulgations ultérieures dans les mêmes conditions ;

OUI NON

A _____ Le / /

Signature des deux parents titulaires de l'autorité parentale ou du tuteur légal ou de l'élève si majeur :



École Saint-John Perse
Enseignement secondaire privé général et technologique

FRAIS D'INSCRIPTION ET DE SCOLARITÉ

Le montant des frais d'inscription s'élève à 700 €. Ce versement n'est pas remboursable en cas d'annulation d'inscription ou de départ de l'élève en cours d'année.

FACILITES DE PAIEMENT : MENSUALITES OU TRIMESTRES							
	Inscription	3 paiements trimestriels	Coût total		Inscription	9 paiements mensuels	Coût total
Secondes	700 €	1 560 €	5 380 €	OU	700 €	520 €	5 380 €
Premières		1 800 €	6 100 €			600 €	6 100 €
Terminales		1 860 €	6 280 €			620 €	6 280 €

NB : Le renvoi temporaire ou définitif d'un élève ne constitue aucun droit à remboursement.

Les frais de scolarité comprennent l'inscription des élèves de 2^{nde} et 1^{ères} à un voyage de classe.

> Modalités de règlement de la scolarité

• Paiement par prélèvement bancaire :

3 prélèvements trimestriels (10 septembre 2018, 10 décembre 2018 et 10 mars 2019) ;

OU

9 prélèvements mensuels (le 10 de chaque mois de septembre 2018 à mai 2019).

Dans ce cas, merci de nous adresser :

- l'autorisation de prélèvement SEPA remplie et signée ;
- Un RIB et IBAN.

• Paiement par chèque bancaire :

Merci de nous adresser **3 chèques trimestriels**, qui seront encaissés le 10 septembre 2018, 10 décembre 2018, 10 mars 2019. ;

OU

Merci de nous adresser **9 chèques mensuels**, qui seront encaissés le 10 de chaque mois, de septembre 2018 à mai 2019 inclus.



École Saint-John Perse
Enseignement secondaire privé général et technologique

DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT :

- Fiche d'inscription complétée
- Copie de la pièce d'identité recto verso
- 2 photos d'identité
- « Droit à l'image » rempli et signé
- Si paiement par prélèvement bancaire :** RIB et prélèvement SEPA signé
- OU 3 chèques trimestriels
- OU 9 chèques mensuels
- Photocopie de l'attestation de recensement (à partir de 16 ans) ou de la journée défense et citoyenneté
- Photocopie du relevé de notes des épreuves anticipées de 1^{re} ou pour les redoublants relevé de notes du Baccalauréat et le livret scolaire (pour les Terminales uniquement)
- Livret scolaire (pour les Terminales)
- Inscription à un atelier facultatif d'un montant de 300 €

Cinéma audiovisuel

Arts plastiques

Théâtre

Date : / /

Signature :

